

Consignes :

- Je reste courtois avec les autres utilisateurs des sentiers : randonneurs, cavaliers, vététistes, exploitants, chasseurs,....
- En période de chasse (septembre à janvier) et à proximité de battue aux gros gibiers, je manifeste ma présence.
- Je prévois de bonnes chaussures, une réserve d'eau et une protection solaire.
- J'emporte avec moi une trousse de 1^{er}è urgence et une carte détaillée du parcours.
- Si je pars seul, je laisse à mon entourage des informations sur mon itinéraire.
- Afin de bénéficier de la fraîcheur matinale, je pars de bonne heure.
- Je reste sur les chemins balisés.
- Je n'allume pas de feu.
- Je tiens mon chien en laisse.
- Je ne fais pas de camping sauvage.
- Je ramène mes déchets
- Je respecte les informations liées aux enjeux environnementaux.
- Numéros utiles,

Appel d'urgence : 18 ou 112

Météo France : 08 92 68 02 07

Centre Anti-Poisons : 04 72 11 69 11

Site de la mairie de Vogüé : www.mairie-vogue.com



Balade et randonnée pédestre

1,2 km – 40 mn

Réalisation de l'association :
Sauvons le petit patrimoine

2 allée du château - 07200 Vogüé - Email : gleyzette07@gmail.com
Association loi 1901 pour la sauvegarde du petit patrimoine de Vogüé, reconnue d'intérêt général

N° 1 Départ de l'Office de Tourisme.

N° 2 Prenez la rue principale et montez par la première rue à gauche «la calade», suivre le balisage blanc jaune.

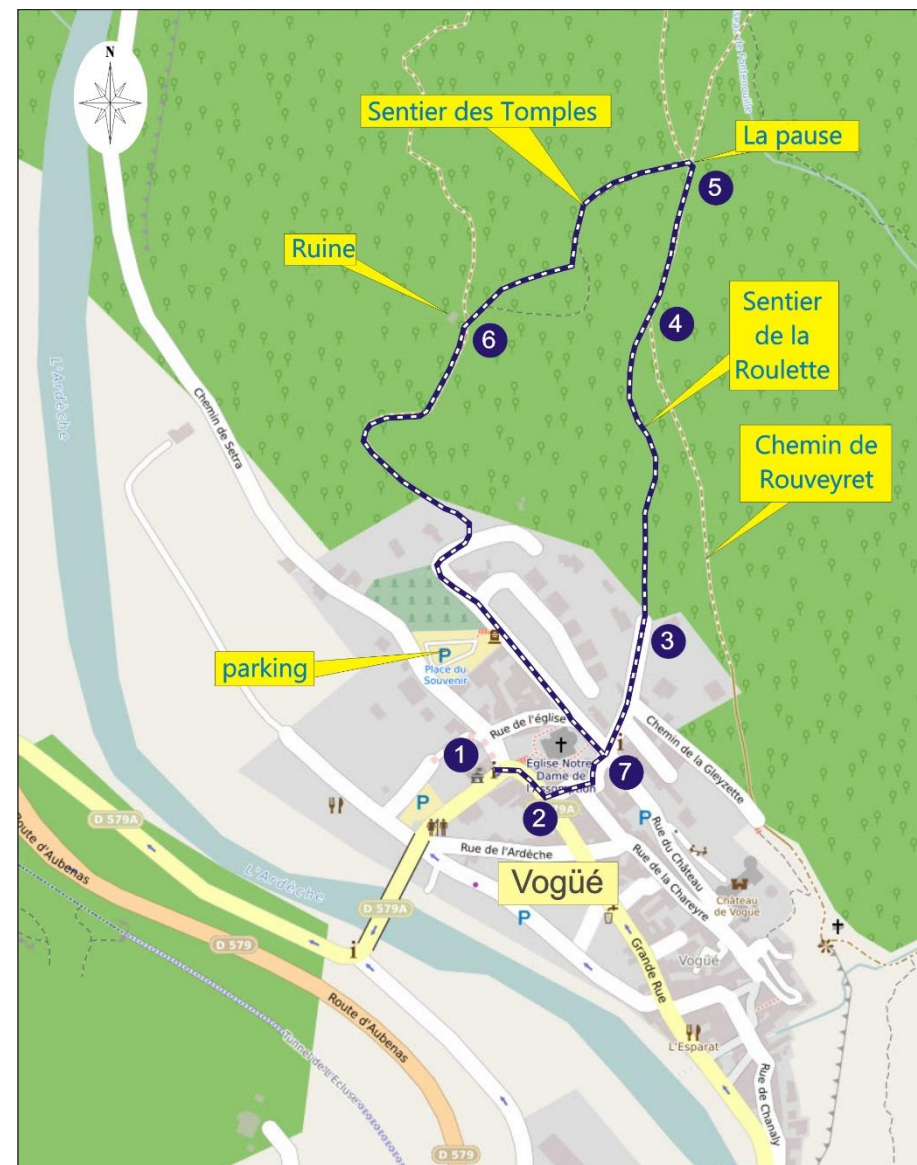
N° 3 Vous êtes sur l'allée du château prenez «le chemin de la Gleyzette ». Restez sur la gauche et abandonnez le balisage blanc et jaune . Montez la rue bétonnée entre les maisons «montée de la Roulette » droit devant vous sur environ 50 mètres. Vous êtes sur le chemin de la roulette, balisage Escargot.

N° 4 Arrivez au bout de ce sentier vous déboucherez sur le «chemin du Rouveyret » prendre sur la gauche jusqu'au lieu -dit « La Pause ».

N°5 Après un moment de récupération, redescendez sur le chemin entre les murs «Les Tomples », balisage escargot.

N° 6 A la sortie de ce chemin, face à la ruine, gardez votre gauche pour rejoindre le village.

N° 7 Redescendez dans le village, par la ruelle de « la Calade» pour terminer votre circuit.



— Sentier de la Roulette et des Tomples – 1,2km